

réunion de cette association, afin d'encourager les travaux des conférenciers.

Proposé par M. J.-B. Cloutier, appuyé par J. Ahern : " Que cette association offre des remerciements à M. l'abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, pour la générosité qu'il a montrée en accordant une prime de cinq piastres à chaque réunion de cette association. "

Adopté.

Proposé par M. J. Ahern, appuyé par M. J.-B. Cloutier : " Que pour avoir droit de voter, chaque membre de cette association soit tenu de payer une contribution annuelle de vingt-cinq centins. "

Adopté.

A la prochaine réunion, M. N. Lacasse traitera " De la différence qu'il y a entre la lecture par l'épellation syllabique et la lecture par l'épellation phonique. "

M. Talbot donnera une leçon pratique d'écriture penchée.

M. J.-D. Frère parlera sur l'enseignement de la géographie. Le sujet de discussion suivant est : *Comment doit-on enseigner la langue maternelle concentriquement ?*

La séance est ajournée au dernier samedi de mai (25) prochain, à 9½ heures a. m.

J.-D. FRÈRE,

Secrétaire *pro tempore*.

NOTE.—M. le président de l'Association a reçu, trop tard pour être lu à la dernière conférence, une lettre de M. N. Tremblay, secrétaire, l'informant que le manque de communication l'empêchait d'assister à la conférence, et une autre lettre de l'honorable Secrétaire provincial accusant réception de la demande que l'Association des instituteurs de Québec a faite au gouvernement, relativement à la nomination d'un instituteur pour remplacer Sir N. Belleau, dans le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

**Rapport de M. l'abbé Th.-G. Rouleau,
Principal de l'École normale
Laval**

ÉCOLE NORMALE LAVAL,

Québec, 22 septembre 1894.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'année scolaire 1893-94.

Nous avons donné l'instruction à 331 élèves répartis comme suit :

48 élèves-maîtres,

84 garçons fréquentant l'école d'application,

61 élèves-maîtresses,

138 filles fréquentant l'école d'application.

Trente-sept élèves-maîtres ont reçu un brevet :

7 pour académie,

17 pour école modèle.

13 pour école élémentaire.

Cinquante-sept élèves-maîtresses ont reçu un brevet :

40 pour école modèle,

17 pour école élémentaire.

Nous avons donné un brevet pour académie en vertu de l'article 80 des règlements du comité catholique.

Les élèves m'ont donné en général parfaite satisfaction pour la conduite et le travail. MM. les professeurs se sont acquittés de leurs fonctions respectives avec un zèle et un dévouement qui ne peuvent être trop appréciés. Le labeur d'un professeur ordinaire de l'école est considérable; aussi, nous avons tous appris avec joie que le comité catholique avait bien voulu reconnaître l'importance de ces services, à l'occasion de la retraite d'un vétéran de l'enseignement, M. François-Xavier Toussaint—en lui conférant le titre de *professeur émérite et honoraire de l'École normale Laval*.

M. Toussaint nous a quittés définitivement le 30 juin dernier. Il était entré dans l'enseignement en 1843, et nommé professeur à l'école normale en 1857. Durant cette longue carrière, M. Toussaint a toujours été un mo-